

Bulletin ✓ UNIQUE

Un suffrage responsable

A chaque élection, en France, candidats et partis politiques financent entièrement l'impression et le transport de leurs bulletins de vote. L'État rembourse ensuite ces frais aux candidats ayant obtenus plus de 5% des suffrages exprimés.

Ce système est très coûteux, en plus d'avoir un impact écologique important, et défavorise les petits candidat·e·s et partis pour lesquels les coûts sont un frein.

En Allemagne, aux États-Unis, en Italie, en Angleterre ou encore en Belgique, les citoyens votent en cochant le candidat de leur choix sur un bulletin unique, sur lequel apparaît l'ensemble des candidat·e·s ou des listes.

@bulletin_unique

contact@bulletinunique.org

Au premier tour des dernières législatives,

1 767 tonnes

de bulletins ont été imprimées.



2,3

millions d'euros

C'est le montant remboursé par l'État aux candidats lors des élections législatives de 2017.



La mise en place d'un bulletin unique permet de réduire l'impact environnemental d'une élection en imprimant moins de bulletins et en réduisant le bilan carbone de leur transport.



Grâce aux économies réalisées, l'État peut désormais prendre en charge l'impression des bulletins pour tous les candidat.e.s, et ainsi favoriser le **pluralisme politique.**

500 000 euros

C'est le coût estimé du premier tour des législatives 2017 si le bulletin de vote avait été unique.